© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Crack

Par Espoirs Postée le 12/01/2025 05:24

> Bonjour mon mari prend du crack depuis plus de 10ans a cause la vie au quotidien devient invivable can il prend sa dose il est 3 jour a sens remettre il dort il mange il est paranoïa il croit que je parle a des hommes enfin les gendarmes ne fond rien sous prétexte que je le reprend a chaque fois oui mes j'avais espoir de le faire décrocher mes sa les gendarmes sans contre fiche aujourd'hui mon fils de 17 ans qui vie avec moi en souffre il est en décrochage de son avenir ces moi qui gère la maison facture manger etc...je nen peut plus je veux quil parte mes pour lui je lui appartient et je nes pas le droit de le quitter sinon il me ferait du mal je suis sa prisonnière je nes pas le droit de travailler comme je veux jai pas le droit de sortir mes lui il fait tout le contraire sous prétexte que ces un homme je suis tres malheureuse avec mon fils que faire ????

Mise en ligne le 15/01/2025

Bonjour,

La situation que vous décrivez relève d’une problématique de violence conjugale qui justifierait que vous preniez contact avec le **3919** qui est le service national destiné aux femmes victimes de violence. Vous pourriez témoigner de ce que vous subissez et être informée et conseillée sur les moyens de sortir de cette situation et de vous protéger avec votre fils.

Le fait que votre mari consomme du crack est une autre difficulté que lui seul peut décider de prendre en charge. S’il a besoin d’aide, il peut s’adresser à un centre de consultation spécialisé où il sera reçu de façon individuelle, confidentielle et gratuite. Nous vous joignons des contacts en bas de message. Ces centres reçoivent également les personnes de l’entourage si vous estimez utile pour vous-même de les rencontrer.

Nous vous joignons également pour votre fils les coordonnées d’une « Maison des adolescents » où, là encore, des consultations individuelles, confidentielles et gratuites seraient possibles pour vous aider, l’un comme l’autre, à traverser ces moments difficiles.

Dans le cas où vous souhaitiez revenir vers nous, n’hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

Antenne du CSAPA Aline Vinot de Perpignan

rue Micocouliers
ARGELES SUR MER

Tél : 04 30 53 12 98
Site web : urlz.fr/iRFP
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Accueil du public : Vendredi de 9h à 17h par l'infirmier ou le médecin, vendredi matin tous les 15 jours

Voir la fiche détaillée

CSAPA - Association Addictions France 66

37, boulevard Kennedy
Immeuble Le Marylin
66100 PERPIGNAN

Tél : 04 68 51 25 41
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf mardi 16h30 et jeudi 19h
Accueil du public : Matin : lundi mardi mercredi et vendredi 9h30-13h Après-midi : lundi, mercredi et vendredi 14h-18h mardi 14h-17h jeudi 14h-19h30
Consultat° jeunes consommateurs : A la Maison des adolescents de Perpignan le mercredi, jeudi après midi et vendredi matin

Voir la fiche détaillée

CSAPA Aline Vinot

11 rue Joseph Cugnot
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 30 53 12 98
Site web : urlz.fr/iRFP
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Substitution : Délivrance et accompagnement : du lundi au vendredi de 9h à 13h

Voir la fiche détaillée

Maison des adolescents et des jeunes adultes des Pyrénées Orientales

37 Avenue Alfred Sauvy
66100 PERPIGNAN

Tél : 04 30 44 87 16
Site web : mda66.fr/
Secrétariat : Les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h (répondeur) - le mardi de 14h à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h - fermé le mardi
Consultat° jeunes consommateurs : Les mercredi en journée, le jeudi après-midi et le vendredi matin : CJC assurées par un éducateur et 1 psychologue de l'Association Addictions France 66 : prendre contact directement au 04 68 51 25 41
Centre : Antennes vallées : -> sur Céret : une Éducatrice -> sur St Paul de Fenouillet : une Éducatrice deux Psychologues -> sur Prades : une psychologue le lundi matin

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "3919: Solidarité femmes"